



Projet de procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 27 novembre 2018

Absents ayant donné pouvoir : J. ANDRIAN – J. BASTIEN – E. GALL – R. GANGLOFF – M. GARCIN – T. GARCIN – B. GAROFALO – M.H. GISQUET – M. HAEGEL – N. HAUBTMANN – I. KUHN – A. METZINGER – JC. MONVOISIN – ML. MONVOISIN – J. REGNIER – G. RIEHL – M. SCHAUB – MT. SCHLEWER – MC. SCHMITT – E. TRUTTMANN – C. TURCK

soit 21 pouvoirs.

Présents ayant signé la liste d'émargement : 35

La Présidente accueille les participants à l'Assemblée Générale, la 4^e depuis la création de l'AREC. Elle remercie les participants d'être présents, aussi nombreux, un encouragement pour l'équipe organisatrice, tout comme le succès remporté par les visites et les messages au moment des vœux ou pour excuser une absence.

B. LAVENTIE remercie Monsieur LEVERT, chef d'établissement de Sainte Anne, d'avoir accepté d'accueillir l'AG.

Elle salue Myriam DURSUS, Directrice diocésaine adjointe chargée du 1^{er} degré ; le Directeur diocésain arrivera un peu plus tard.

La Présidente rappelle que l'AREC ne concerne pas que les enseignants, mais tous les personnels, leurs conjoints et amis.

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 27.11.2017

En l'absence de questions ou de remarques concernant le compte-rendu, la Présidente soumet son approbation au vote..

35 présents + 21 pouvoirs = 56, le quorum est atteint

Vote : Approuvez-vous le compte-rendu de l'AG du 27.11.2017 ?

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Non : 0

Oui : 56

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2017/2018

La Présidente rappelle que l'AG concerne la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

▫ La **communication**

- La Lettre de Rentrée accompagnée d'un tract de présentation comportant la liste des activités de l'année scolaire écoulée a été largement diffusée aux adhérents, aux sympathisants, aux nouveaux retraités.
- Les vœux de l'AREC
- La lettre à Mgr DOLLMANN pour le remercier et l'accompagner dans sa nouvelle mission
- Les invitations aux sorties

▫ Le **Conseil d'Administration** s'est réuni 6 fois depuis la dernière AG en novembre 2017.

- Pour **faire connaître l'AREC**, plusieurs vecteurs :
- Le blog et les newsletters
 - Le site de la DDEC : rubrique « Partenaires »
 - L'agenda de la DDEC

▫ Action en direction des **nouveaux retraités**

Une fois qu'ils sont connus à partir des réponses des différents établissements à l'enquête lancée par la DDEC, un courrier personnalisé leur est adressé ; en juin dernier cela représentait 51 courriers qui contiennent le prospectus de l'AREC et un bulletin d'adhésion. Rappel : la première année de cotisation est gratuite si le bulletin est renvoyé.

▫ Les **activités** : la Présidente récapitule les sorties effectuées. En moyenne, le nombre de participants est de 30, sauf lorsque les visites guidées obligent à se limiter à 25 personnes, ce qui s'avère de plus en plus frustrant compte tenu du nombre de personnes intéressées.

Vote : Approuvez-vous le rapport d'activités tel qu'il vient de vous être présenté ?

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Non : 0

Oui : 56

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier

La Présidente présente le nouveau Trésorier, B. BASS et son adjoint, C. RITTER, tous deux cooptés par le CA depuis la dernière Assemblée générale..

Elle exprime sa reconnaissance à C. RING qui a assuré la trésorerie depuis la création de l'AREC et a dû cesser ses fonctions du fait qu'elle quittait la région. B. LAVENTIE remercie également les membres du CA pour tout le travail effectué et l'aide apportée.

Le Trésorier projette les documents comptables 2017/2018 sur écran.

Le compte de résultat affiche un excédent de 623,21€ provenant de la différence entre produits : 2546,90 € - dont 1173 € de cotisations - et charges : 1923,69 €.

Vote : Approuvez-vous le rapport financier tel qu'il vient de vous être présenté ?

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Non : 0

Oui : 56

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

En ce qui concerne le montant de la cotisation pour l'année 2019/20, il ne s'avère pas nécessaire d'y toucher.

Vote : Approuvez-vous le fait que le montant de la cotisation reste inchangé pour 2019/2020 ?

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Non : 0

Oui : 56

La cotisation est maintenue au niveau actuel pour 2019/2020, à l'unanimité.

Intervention de Monsieur Levert

Le chef d'établissement de l'Ecole Sainte Anne présente cet ensemble qui compte environ 800 élèves répartis entre 1^{er} degré, collège et lycée.

Il regrette que les membres de l'AREC ne puissent être accueillis pour le déjeuner du fait que le self doit servir tous les jours de classe près de 700 repas.

Monsieur Levert signale qu'en Alsace et pour la première fois, l'Enseignement Catholique va devoir restituer 5 emplois à la prochaine rentrée.

Il déplore la fermeture du LP Ste Thérèse à Oermingen et fait état des difficultés importantes de Ste Marie de Ribeauvillé.

Il signale les importantes réformes à venir, y compris dans les lycées professionnels.

4. Conseil d'Administration

La Présidente remercie les membres du CA et annonce la démission d'Anne LE MENN, Vice-présidente, et de Christiane RING, Trésorière. Toutes deux ont quitté la région.

Christiane MAENNEL a été élue Vice-présidente par le CA.

Bernard BASS et Charles RITTER ont été cooptés par le CA en tant que, respectivement, Trésorier et Trésorier-adjoint. La cooptation doit être validée par l'élection.

En l'absence d'autres candidatures, la Présidente fait procéder à l'élection des membres du Conseil.

Vote : Renouvelez-vous votre confiance au Conseil d'Administration dans sa composition actuelle ?

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Non : 0

Oui : 56

Le Conseil d'Administration, cooptations validées, est élu à l'unanimité.

5. Projets et propositions 2018/2019

◇ Activités :

5 novembre	Pagode vietnamienne Visite guidée sous la conduite de l'architecte Repas de spécialités Après-midi : bavardages et jeux de société
27 novembre	AG
22 Janvier	Crèche de Hohatzenheim
8 mars	Bibliothèque humaniste de Sélestat (groupe limité à 25)
Avril	Eglise orthodoxe ?
Mai-juin	Sortie encore à organiser

◇ Partenariat avec le GRAC

Solange Heinrich annonce un voyage à Corfou et sur les îles environnantes du 15 au 22 mai 2019 ; le départ se fera de l'aéroport d'Entzheim. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre.

Par ailleurs, des sorties sont organisées une fois par trimestre.

Intervention du Directeur diocésain

Monsieur WOLFF est accompagné de Myriam DURSUS, Directrice diocésaine Adjointe pour le 1^{er} degré. Après l'avoir présentée et avoir rapidement esquissé son parcours, il aborde successivement différents thèmes.

● Le Grand Est

L'Alsace est la seule à être à la fois région, académie et diocèse.

L'ensemble de la grande région compte 6 directeurs diocésains et 9 évêques.

Que l'on imagine les difficultés à répartir les subventions entre les lycées !

Le Comité régional de l'Enseignement Catholique s'appelle le CREC

Demain (janvier 2020), il n'y aurait plus qu'une seule académie ! Qu'en sera-t-il des rectorats ? Il est probable que le recteur sera à Nancy avec des directeurs académiques : régionaux et/ou thématiques.

La situation est très disparate :

- L'Alsace est déficitaire en postes
- Champagne-Ardenne également, quoique dans une moindre mesure
- La Lorraine est excédentaire

Il y a également des conséquences sur la formation. Actuellement le territoire de formation englobe l'Alsace, la Lorraine, la Franche Comté et la Bourgogne. Pour demain, le CNEC a opté pour 2 territoires de formation :

- Bourgogne et Franche Comté
- Le Grand Est

L'ISPEC est dans le Grand Est.

● La réforme du lycée

Le Directeur diocésain invite à consulter le diaporama officiel.

L'année 2021 verra le nouveau bac. La réforme concernera les élèves actuellement en 2^e

Parmi les modifications :

- La fin des séries traditionnelles (S, ES, L), mais pas celle des technologiques
- Introduction de spécialités et cela risque de poser des problèmes à nos établissements qui vont devoir se battre pour obtenir le maximum de spécialités
- Accompagnement à l'orientation
- Davantage de contrôle continu.

Ce qui est à craindre ? Que le but caché de la réforme soit de réaliser des économies !

● Rentrée 2018/2019

Elle n'est pas très bonne, on enregistre une baisse des effectifs, 150 élèves en moins, essentiellement en lycée professionnel. Charles de Foucauld par exemple a perdu 100 élèves en 2 ans ! Le LP d'Oermingen ferme. Il n'y a pas que l'attractivité, il faut laisser des établissements exister qui rendent des services aux élèves et aux familles. La réalité est difficile !

2019/2020 : des moyens vont être retirés du fait de la réforme du lycée, mais également de ce qui se passe dans le public !

● Ré-enchantement

La réécriture du Projet diocésain s'inscrivait dans cette idée de ré-enchantement.

Le thème de l'année est la responsabilité partagée ; comment appréhender différemment le management ?

Du 2 au 9 février 2019, partout le Conseil d'Etablissement se réunira sur le thème

Le 8 mars 2019 aura lieu un grand évènement diocésain sous forme d'une table ronde : dans votre domaine comment entendez-vous la responsabilité en partage ? Comment la faites-vous vivre ? Parallèlement l'UDECA fête son 25^e anniversaire.

Un film de présentation de l'Enseignement Catholique d'Alsace sera réalisé, mettant en valeur établissements et partenaires.

La Présidente remercie Monsieur WOLFF pour sa présence et pour le soutien apprécié de la DDEC à l'AREC.